



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 24 octobre 2024

Objet de la délibération

**CONVENTION CONCERNANT LE PROJET DE VEGETALISATION DE LA COUR
DE L'ECOLE DE LANGROIX AVEC OPTIM'ISM**

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Alain LARRIVÉ , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT pouvoir à Anne-Laure LE DOUSSAL , Frédéric TOUSSAINT pouvoir à Peggy CACLIN , Jacques KERZERHO pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Yves DOUAY pouvoir à Jean-François LE CORFF , Alain HASCOËT pouvoir à André HARTEREAU .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Aline LE FUR désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

**Direction des Services Techniques et du
Numérique**

N° 2024.10.010

**CONVENTION CONCERNANT LE PROJET DE VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE
DE LANGROIX AVEC OPTIM'ISM**

Rapporteur : Peggy CACLIN

La Ville d'Hennebont a engagé une démarche de végétalisation de cours d'écoles, avec pour 2ème projet celui de l'école de Langroix initié à l'été 2024. Cette démarche entre dans le programme d'action Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE).

La volonté municipale concernant la démarche de végétalisation des cours d'écoles repose sur une démarche en co-construction avec l'ensemble des acteurs du site : enseignants, élèves, parents d'élèves et services municipaux concernés. Au-delà de la volonté de désimpermeabiliser les cours et de végétaliser les espaces, l'objectif de cette démarche vise également à développer des actions de sensibilisation et d'animations autour de ce type de projet.

L'association Optim'ism a ainsi été régulièrement sollicitée par la collectivité depuis 5 ans concernant des actions autour des questions alimentaires et agricoles: portes-ouvertes, accueil de scolaires à la ferme, animations dans les écoles, création et suivi de potagers pédagogiques, accompagnement de jardins partagés, animation d'un verger citoyen, actions variées autour de l'accès à une alimentation de qualité pour tous (ateliers cuisine, paniers solidaires, paniers étudiants).

Il est proposé de conventionner avec l'association Optim'ism pour qu'elle puisse accompagner les usagers de l'école de Langroix entre le deuxième semestre 2024 et le premier semestre 2025 concernant les thématiques suivantes :

- Création de « Mobiliers ludiques » en matériaux naturels
- Animations « Plantation »
- Animations pédagogiques sur le cycle de la Nature

Le nombre d'interventions est estimé à

- Thématique « Mobilier et aménagements » : 8j et demi (temps de fabrication et de pose)
- Thématique Plantation : 1 j et demi (temps de préparation et réalisation des animations)
- Thématique Animations : 25h (temps de préparation et réalisation des animations).

Le suivi des interventions sera assuré par la responsable du SEVEP.

Le coût financier de la prestation proposée s'élève à 4 935 €.

Vu l'article L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 30 septembre 2024,
Vu l'avis de la Commission Ville en date du 9 octobre 2024,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le partenariat avec Optim'ism pour la végétalisation de la cour de l'école de Langroix,
- ➔ **APPROUVE** la convention de partenariat,
- ➔ **AUTORISE** Madame la Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ